
DESTINATAIRES : À tous les utilisateurs de l'appliquetif I-CLSC du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Marie-Josée Lalonde Chef de secteur Accueil-Archives 1^e ligne Pôle 1
Mariana Contasel Chef de service accueil-archives 1^e ligne Pôle 2 et archives en réadaptation

DATE : 2023-06-02

OBJET : **I-CLSC : Sécurité de l'information et confidentialité**

La sécurité de l'information au sein du réseau de la santé fait partie intégrante de notre quotidien. À la suite d'un processus d'audit par le Vérificateur Général du Québec, il appert que certaines exigences sur la sécurité des actifs informationnels ne sont pas rencontrées dans I-CLSC. Afin d'assurer la mise en application de ces exigences, certaines modifications s'imposent.

Nous profitons de l'occasion afin de réaffirmer d'un même coup certaines bonnes pratiques à adopter.

Désactivation complète d'un accès

Le délai actuel de 120 jours d'inactivité avant la désactivation complète de l'accès d'un utilisateur dans I-CLSC doit être revu à la baisse. Le délai sera dorénavant de 90 jours d'inactivité.

Délai d'inactivité

Un délai d'inactivité de 15 minutes sera activé. Après 15 minutes d'inactivité, l'utilisateur devra inscrire de nouveau son mot de passe.

Lorsque vous quittez votre poste de travail

Il est important de toujours verrouiller ou fermer l'accès à un système d'information dès que l'on quitte son ordinateur et ce, même si ce n'est que pour une courte période (ex : aller chercher un café ou aller en pause).

Compte générique

Aucun compte générique ne doit être créé ni utilisé. Chaque utilisateur doit avoir un code d'accès distinct selon le principe de l'accès minimum requis de par sa fonction.

Nous invitons les utilisateurs ayant un compte générique à communiquer avec l'archiviste pilote I-CLSC de notre établissement.

Protection des codes d'accès

Il est important de ne jamais partager vos codes d'accès ou laisser à la vue vos données d'identification (nom d'utilisateur) et d'authentification (mot de passe).

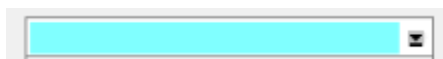
Amélioration pour les utilisateurs ayant accès à plusieurs bases I-CLSC

Dans le contexte où les intervenants d'un guichet unique traitent des demandes pour les quatre réseaux locaux de services de notre établissement et avec l'augmentation de la mobilité des intervenants de certaines équipes cliniques qui saisissent des interventions dans plusieurs bases de données, des erreurs de saisie de base de données se produisent à l'occasion.

Afin d'éviter ce type d'erreur, un indicateur visuel différent sera attribué aux éléments obligatoires à compléter pour chaque base I-CLSC. De cette manière, les utilisateurs auront rapidement un repère visuel pour se situer dans la base de données.

Les couleurs seront les suivantes :

Haut St-Laurent: Bleu



Jardins-Roussillon: Vert



Suroit: Gris



Vaudreuil-Soulanges: Jaune



Nous vous remercions de votre habituelle collaboration et vous invitons à vous référer à vos archivistes conseil pour tout questionnement.

MJL/MC